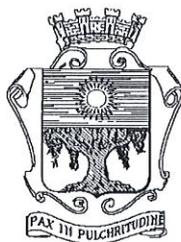


AR PREFECTURE

006-210600110-20190531-15-DE  
Reçu le 31/05/2019



DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT  
DE  
NICE

**VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER**  
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 15 - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - CASINO DE BEAULIEU-SUR-MER  
- SOUS-CONCESSION D'UNE PARTIE DE L'ACTIVITE « RESTAURATION » -  
APPROBATION

Séance Publique Ordinaire du 29 MAI 2019  
A 19 heures 30 dans la salle du Conseil  
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, M. Claude CALIMAR, Mme Arzu BAS-PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Catherine LEGROS, Mme Aimée GARZIGLIA, Mme Yvette RODA, Mme Joëlle HENON-DECOUARD, M. Bernard MACCARIO, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Françoise SANCHINI, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, M. Philippe RASTOLDO, Mme Carolle LEBRUN, M. Stefan VOISIN, Mme Flora DOIN,

PROCURATIONS : Mme Marie-José LASRY à M. Michel CECCONI, Mme Christiane VALLON à M. le Maire, M. Nicolas SBIRRAZZUOLI à M. Claude CALIMAR, Mme Sophie REID à Mme Catherine LEGROS, M. Bernard MAILLE à M. Stéphane EMSELLEM, Mme Cécile GARBATINI à Mme Arzu BAS-PANIZZI.

ABSENT : M. Jean-Elie PUCCI

QUORUM : 14

PRESENTS : 19

VOTANTS : 25

Secrétaire : Mme Flora DOIN

Date de convocation de séance : 21 mai 2019

AR PREFECTURE

006-210600110-20190531-15-DE  
Reçu le 31/05/2019



VILLE DE BEAULIEU SUR MER  
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2019

XV – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - CASINO DE BEAULIEU-SUR-MER  
– SOUS-CONCESSION D’UNE PARTIE DE L’ACTIVITE « RESTAURATION » –  
APPROBATION

Monsieur le Maire s’exprime ainsi :

« Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu le code de la commande publique,  
Vu le cahier des charges portant délégation de services publics des activités de jeux de hasard et d’argents, d’animations et de restauration au sein du Casino de Beaulieu-sur-Mer en date du 11 juin 2012,  
Vu le budget primitif,  
Vu la demande de la société d’exploitation du Casino de Beaulieu du 17 avril 2019,

Considérant que par convention de délégation de service public signée le 11 juin 2012, la commune de Beaulieu-sur-Mer a confié à la SAS Société d’Exploitation du Casino de Beaulieu, pour une durée de 15 ans, l’exploitation et la gestion des activités de jeux de hasard et d’argent, d’animations et de restauration au sein du Casino de Beaulieu-sur-Mer.

Considérant que suite à la modification de l’article 1er de l’arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos par l’arrêté du 30 décembre 2014, la SAS Société d’Exploitation du Casino de Beaulieu a fait part de son souhait de subdéléguer une partie de la restauration du casino à la SARL société Dream Team, ayant son siège social au 4, avenue Fernand Dunan à Beaulieu-sur-Mer, représentée par M. Marc CAISSON et M. Jean-Marie CACCHIA.

Considérant qu’aucune clause dans le cahier des charges modifié n’en prohibe le principe.

Considérant que la partie de restauration concernée porte sur le restaurant aujourd’hui dénommé « La Terazza », situé au rez-de-chaussée, à gauche de l’entrée principale du Casino.

Considérant que le subdéléataire assurera notamment, pour la partie de restauration concernée:

- l’exploitation des locaux et la gestion,
- le contrôle de l’hygiène et de la sécurité,
- l’entretien et la maintenance de l’ensemble des équipements et des locaux,
- la perception des tarifs auprès des usagers,
- l’accueil et la gestion des relations avec les usagers,
- le renouvellement des équipements,
- la rénovation éventuelle des locaux.

AR PREFECTURE

006-210600110-20190531-15-DE  
Reçu le 31/05/2019



Considérant que la SARL Dream Team est à même d'assurer la bonne exécution du service public pour la partie du contrat de délégation qui va lui être confiée par le délégataire.

J'invite la présente Assemblée, après en avoir délibéré, à :

- APPROUVER la sous-concession d'une partie de l'activité restauration du Casino de Beaulieu-sur-Mer à la SARL Dream Team par la SAS Société d'Exploitation du Casino de Beaulieu,
- PRENDRE ACTE du projet du contrat de subdélégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'activité du casino annexé à la présente délibération. »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

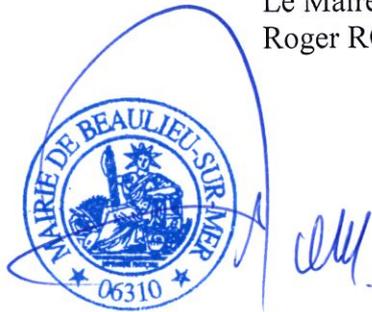
A L'UNANIMITE,

- APPROUVE la sous-concession d'une partie de l'activité restauration du Casino de Beaulieu-sur-Mer à la SARL Dream Team par la SAS Société d'Exploitation du Casino de Beaulieu,
- PREND ACTE du projet du contrat de subdélégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'activité du casino annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Roger ROUX



AR PREFECTURE

006-210600110-20190531-15-DE  
Reçu le 31/05/2019



RR